



DÉVELOPPEMENT
DES ARTS
VIVANTS
EN MASSIF CENTRAL

RENCONTRE PRO - Musiques Actuelles

Construire un parcours d'accompagnement artistique sur son territoire #2

12 JUIN | MONTLUÇON

En partenariat avec le 109 et le Conservatoire d'agglomération André Messager

Le projet Développement des Arts Vivants en Massif Central propose d'accompagner trois territoires qui se questionnent sur leur démarche d'accompagnement artistique. Qu'elles soient portées par des départements, des structures privées ou des lieux labellisés, la question est la même : Comment la mutualisation des compétences entre structures peut faciliter le parcours des musiciens? Chaque rencontre est construite en partenariat avec les structures en place et leurs problématiques. A Montluçon, le 109, le Conservatoire et le MuPop s'interrogent sur les bases d'un enseignement musiques actuelles amplifiées mutualisé dans le but de stimuler, développer et valoriser les pratiques artistiques des habitants.

Nous avons donc l'honneur de vous inviter à cette rencontre professionnelle :

Coopérer pour favoriser les pratiques musicales ?

PROGRAMME

9h30-10h | Accueil café

10h-12 | Conférences | Évolution des pratiques musicales et impact sur les structures d'enseignement

Avec Marc Touché, sociologue et historien des musiques amplifiées - Tomas Legon, sociologue- ingénieur de recherche à la FMSH - Un délégué de la DGCA

13h45-17h30 | Retours d'expériences | Coopérations entre lieux de diffusion et lieux d'enseignements spécialisés

Avec Thierry Duval, président du Collectif RPM - David Demange, Directeur du Molocco - Alain Védèche, Responsable du département musiques actuelles du Conservatoire de St-Etienne et Frédéric Roz, directeur du Tremplin

18h | Apéro et Showcase

LIEU

Conservatoire André Messager | 11 Avenue de l'Europe, 03100 Montluçon

REPAS

Pris en charge | réservation **OBLIGATOIRE**

Infos | Stella Tanguy stella@dav-massifcentral.fr | 07 68 47 11 50

www.dav-massifcentral.fr



Le projet Développement des arts vivants en Massif central est cofinancé par l'Union européenne (Feder), dans le cadre du Programme opérationnel Massif central 2014-2020, par le FNADT dans le cadre de la Convention de Massif central 2015-2020 et par la Région Nouvelle-Aquitaine.